



CRÉMATORIUM DE CORMEILLES-EN-PARISIS

27, rue Georges Méliès,
95 240 Cormeilles-en-Parisis

Tél. : 01 85 11 08 84
contact@crématorium-cormeillesenparisis.fr
www.crematorium-cormeillesenparisis.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DÉLÉGATAIRE 2023

SOMMAIRE

1	LES FAITS MARQUANTS ET PERSPECTIVES	4
1.1	L'année 2023	4
1.2	Les perspectives et enjeux 2024	4
2	LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CONCESSION	5
2.1	L'objet de la concession	5
2.2	L'autorité concédante	5
2.3	Le concessionnaire	5
2.4	La description des locaux	6
2.5	L'autorisation d'exploitation	6
2.6	Les évolutions contractuelles	6
3	LA CRÉMATION	8
3.1	L'évolution de la crémation en France	8
3.2	L'évolution de la crémation dans la région Ile-de-France	9
4	LES INDICATEURS D'ACTIVITE DU CREMATORIUM	10
4.1	Détail de l'activité	10
4.2	Évolution de l'activité par rapport aux établissements voisins	11
4.3	L'accueil des familles	12
4.3.1	L'utilisation des salles de cérémonie	12
4.3.2	L'espace de convivialité	12
4.3.3	La dispersion des cendres dans l'espace aménagé	12
5	LES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE	13
5.1	La mission de service public	13
5.2	Les moyens humains	13
5.2.1	Les salariés	13
5.2.2	Les formations	14
5.2.3	Évolution de la convention collective	14
5.2.4	L'assistance de la société mère	14
5.3	Les relations avec les usagers	14
5.3.1	Les horaires d'ouverture	14
5.3.2	La dématérialisation	15
5.3.3	Les actions de communications	15
5.3.4	Le règlement de service	15
5.4	Le principe d'égalité du service	15
5.5	Le principe de qualité du service	16
5.5.1	La mesure de la qualité du service rendu	16
5.5.2	L'organisation de cérémonies personnalisées	16
5.5.3	Les réclamations ou incidents	16
5.5.4	La certification de services	16
5.5.5	Le comité d'éthique	17
5.6	Le principe de continuité du service	17
5.6.1	Les arrêts programmés du service	17
5.6.2	Les perturbations du service liées à des incidents	17
6	LE TARIF DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS	18
6.1	La grille tarifaire TTC de l'établissement	18
6.2	La gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes	19
6.3	L'évolution des tarifs	19
6.3.1	Les clauses de révision	19

7	LA GARANTIE TOTALE.....	20
7.1	Réserves sur la construction.....	20
7.2	La conformité et les vérifications	20
7.3	Les opérations d'entretien et de maintenance des installations techniques	21
7.4	Les opérations de Gros Entretien et Renouvellement (GER)	21
7.5	Travaux d'extension du parking.....	22
8	LES BIENS ET LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS.....	22
8.1	Les biens de retour, biens de reprise et biens propres.....	22
8.2	Les engagements contractuels	22
9	LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DE LA CONCESSION	24
9.1	Les fonds issus du recyclage des métaux	24
9.2	La redevance	24
9.3	Les recettes d'exploitation.....	24
9.4	Les charges d'exploitation	25
9.4.1	Les achats de matières premières et autres approvisionnements	25
9.4.2	Les autres achats et charges externes	25
9.4.3	Impôts et taxe	26
9.4.4	Salaire et traitement / charges sociales	26
9.4.5	Dotations aux amortissements et provisions	26
9.4.6	Autres charges	27
9.5	Le compte de résultat	27
9.5.1	Les résultats de l'année 2023	27
9.5.2	Le compte rendu sur les biens et immobilisations.....	27
9.5.3	L'état de variation du patrimoine immobilier	27
11	ANNEXES	28

1 LES FAITS MARQUANTS ET PERSPECTIVES

1.1 L'année 2023

En 2023, le crématorium a réalisé 1 273 crémations, hors crémations d'exhumations, soit une légère progression de l'activité par rapport à l'année 2022, dans un contexte de stabilité du nombre de décès en région Ile-de-France et d'une révision tarifaire élevée. Cette hausse des tarifs a été consécutive à l'inflation des charges et à la variation des différents indices retenus pour l'indexation des tarifs.

Comme le présente le rapport, les établissements voisins ont enregistré une baisse d'activité entre 2021 et 2022, a contrario du Crématorium de Corneilles-en-Parisis. Le personnel du site, expérimenté dans la gestion de crématorium, s'investit chaque jour pour satisfaire les attentes des familles en deuil que le décès d'un proche conduit dans l'établissement. Il a pour objectif d'assurer la qualité du service auprès des différents usagers (familles et professionnels), ce qui accroît la notoriété du crématorium.

Au premier trimestre de l'année 2023, nous avons procédé aux travaux d'extension et d'aménagement des espaces de stationnement, conformément au projet retenu avec la collectivité.

1.2 Les perspectives et enjeux 2024

Valorisation de la qualité du service

Dans la continuité des actions menée depuis l'ouverture, nous souhaitons mettre en place une labellisation dédiée à la gestion du crématorium dans le cadre de la concession de service public. Cette démarche sera développée en collaboration avec Bureau Véritas Certifications.

Instauration du Comité d'éthique

Nous souhaitons instaurer de façon coordonnée avec votre collectivité, un comité d'éthique dédié au service public de crémation, qui permettra de suivre le fonctionnement du crématorium dans ses aspects humains et qualitatifs, notamment dans la relation avec les familles, les entreprises funéraires, les représentants des différents cultes et les collectivités territoriales.

2 LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CONCESSION

2.1 L'objet de la concession

Le conseil municipal de la Ville de Corneilles-en-Parisis a décidé de créer un crématorium au cimetière Parc des Bois Rochefort par délibération le 4 janvier 2016.

La création a été autorisée par arrêté préfectoral n°2016-019 le 19 février 2019.

Le mode de gestion délégué a été choisi le 7 avril 2016 par délibération du conseil municipal.

Les prestations confiées au délégataire dans le cadre du contrat de concession sont les suivantes :

- La conception, la construction et l'aménagement d'un complexe funéraire comprenant :
 - o d'une part, un crématorium avec ses équipements et ses espaces publics ;
 - o d'autre part, un espace dévolu à la dispersion des cendres et situé dans le cimetière, les circulations et stationnements des véhicules ainsi que les raccordements aux voiries et réseaux divers, l'aménagement des abords et les clôtures.
- La maintenance et l'exploitation du complexe funéraire dédié à la crémation, ainsi que l'aménagement et la gestion des espaces désignés dans l'inventaire, sous le contrôle de la Collectivité.

2.2 L'autorité concédante

L'autorité concédante est la Ville de Corneilles-en-Parisis.

2.3 Le concessionnaire

Le concessionnaire est une société dédiée à l'exécution du contrat de concession. Elle est composée d'un associé unique, la société Generys, depuis le 19 décembre 2022.

Crématorium de Corneilles-en-Parisis

Sas au capital de 100 000 €

Siège social : 27 rue Georges Méliès 95240 Corneilles-en-Parisis

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 829 674 779

Président : Generys, société représentée par M. Nicolas Goossens

2.4 La description des locaux

Le crématorium se divise en une partie publique, aménagée pour l'accueil et l'accompagnement des familles et une partie technique, réservée aux professionnels habilités.

La partie publique de l'établissement comprend :

- Un hall d'accueil, comprenant de deux salons distincts aménagés pour l'attente des familles préalablement à la cérémonie
- Un bureau administratif
- Une grande salle de cérémonie d'une capacité de 108 places assises avec 2 espaces pour les fauteuils roulants
- Une petite salle de cérémonie d'une capacité de 52 places assises
- Une salle de remise des urnes et de visualisation de l'introduction du cercueil dans l'appareil de crémation
- Deux zones sanitaires
- Trois patios végétalisés
- Un salon de convivialité individuel comprenant également des sanitaires, un local traiteur et un espace de stockage

Les locaux techniques du crématorium comprennent :

- L'accueil des convois funéraires
- Des espaces de stockage et de rangement (déchets, réactifs, ménage...)
- Une zone aménagée pour l'installation de cellules réfrigérées
- Une salle de conservation des urnes cinéraires
- Une salle technique avec les équipements de crémation et de filtration des fumées
- Les locaux réservés au personnel (salle de repos, sanitaire et douche)

2.5 L'autorisation d'exploitation

Le crématorium de Corneilles-en-Parisis a été intégralement mis en service le 27 novembre 2020.

Le concessionnaire est titulaire de l'habilitation préfectorale n°20-95-0116 délivrée par le préfet du Val d'Oise en date du 11 avril 2021, pour une durée de 5 ans.

L'attestation de conformité sanitaire a été délivrée le 23 novembre 2020 par l'Agence régionale de santé de la région Île-de-France.

2.6 Les évolutions contractuelles

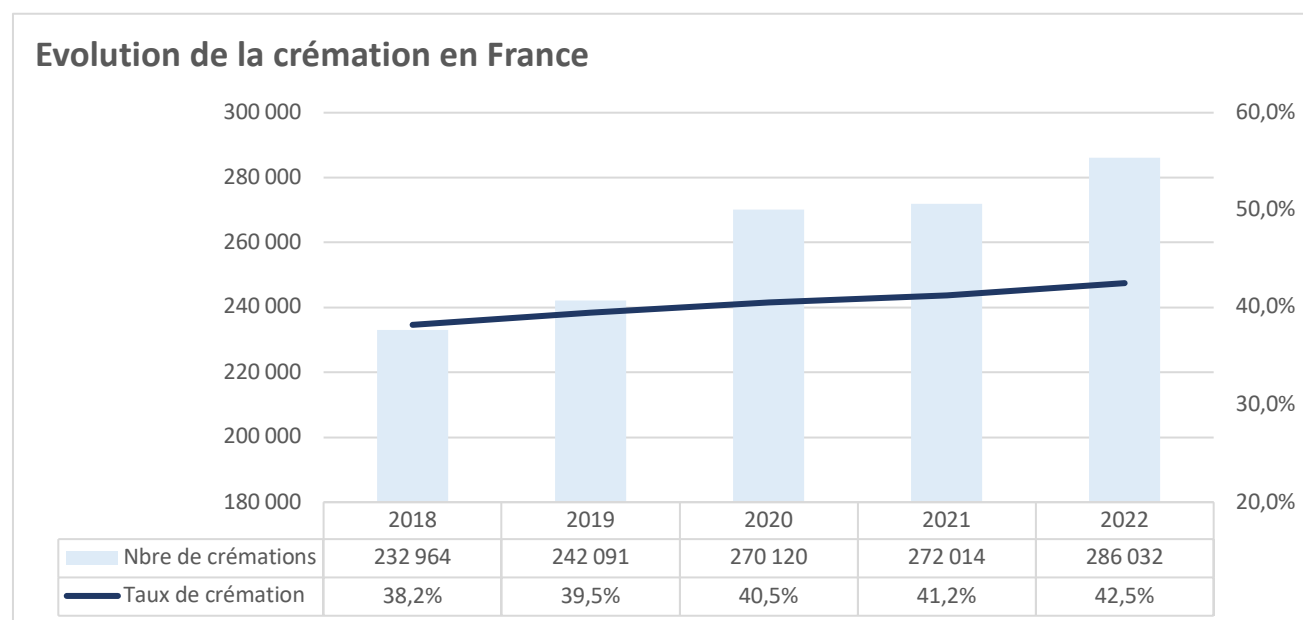
Le contrat de concession a fait l'objet d'un avenant n°1 signé en date du 20 février 2021. Cet avenant acte les modifications et compléments suivants :

- Autorisation de l'apport des titres de la société dédiée appartenant à Generys Groupe à sa filiale Generys Concessions
- Intégration du plan définitif des ouvrages en annexe de la concession
- Prise en charge des frais de raccordement réseaux non prévus au cahier des charges de la concession
- Extension du parking dédié au public
- Installation d'appareils de crémation équipés de réfractaire dit « longue durée »
- Date de fin de contrat arrêtée au 26/11/2048 (28 années d'exploitation)
- Redevances à la collectivité et modalités de versement
- Remplacement des séries statistiques arrêtées des formules de révision des tarifs

3 LA CRÉMATION

3.1 L'évolution de la crémation en France

Année	Nombre de décès	Nombre de crémations	Taux de crémation	Crématoriums en service
2018	609 648	232 964	38,2%	188
2019	613 243	242 091	39,5%	193
2020	667 257	270 120	40,5%	199
2021	659 882	271 405	41,1%	207
2022	673 048	286 032	42,5 %	216



Depuis les quatre dernières décennies, la crémation est en plein essor sur le territoire. En 1970, le nombre de crémations représentait moins de 1% des décès, ce taux est aujourd'hui estimé à plus de 42% des décès en France métropolitaine. Le recours à la crémation est hétérogène selon les régions (de 35% à 70%) et est généralement plus élevé dans les agglomérations que dans les milieux ruraux.

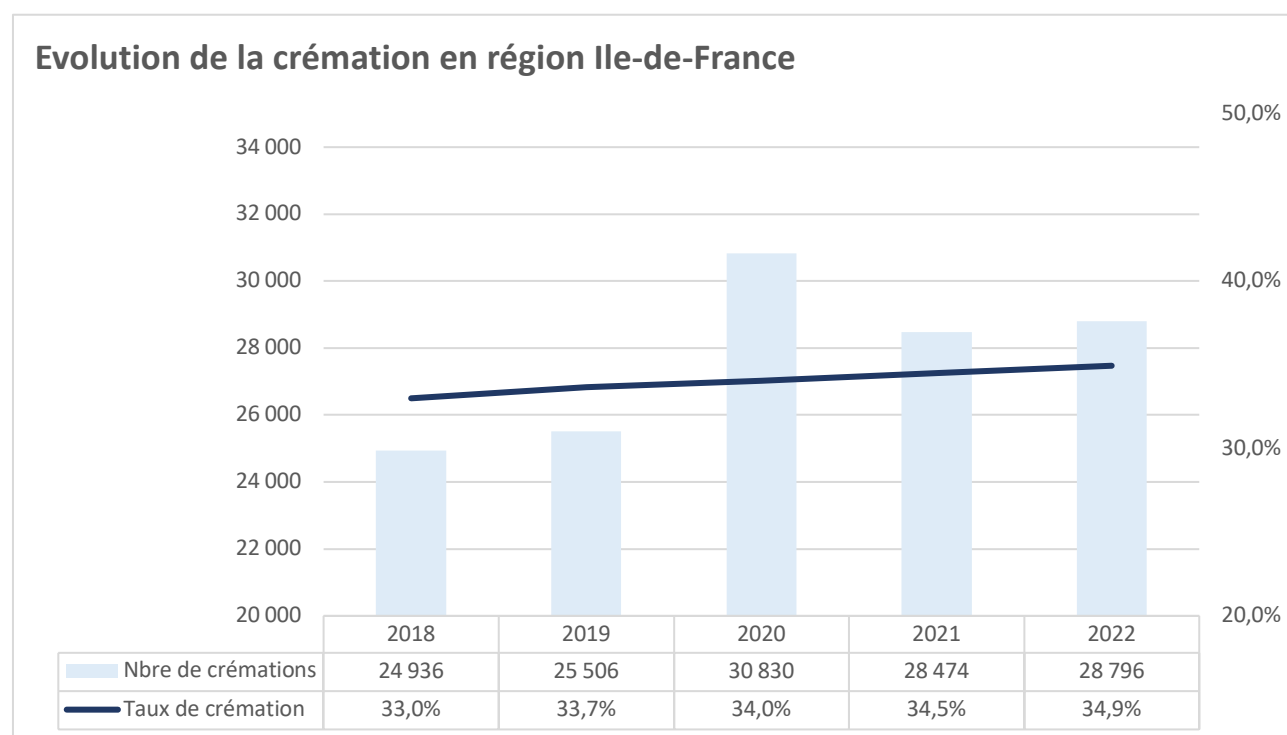
Malgré une épidémie COVID-19 moins meurtrière, l'année 2022 a été marquée par une hausse de plus de 5% des décès sur le territoire français. Cela représente une surmortalité de plus de 50 000 décès par rapport aux prévisions INSEE, qui est en partie expliquée par deux épisodes de grippe au cours de l'année et de fortes chaleurs estivales.

3.2 L'évolution de la crémation dans la région Ile-de-France

Nous présentons ici les statistiques de mortalité en région. Les derniers chiffres connus sont ceux de 2022.

Année	Nombre de décès	Nombre de crémations	Taux de crémation	Crématoriums en service
2018	75 571	24 936	33,0%	17
2019	75 788	25 506	33,7%	17
2020	90 566	30 830	34,0%	18*
2021	82 484	28 474	34,5%	18
2022	82 407	28 976	34,9%	18

(*) Ouvertures : crématorium de Corneilles-en-Parisis en 2020

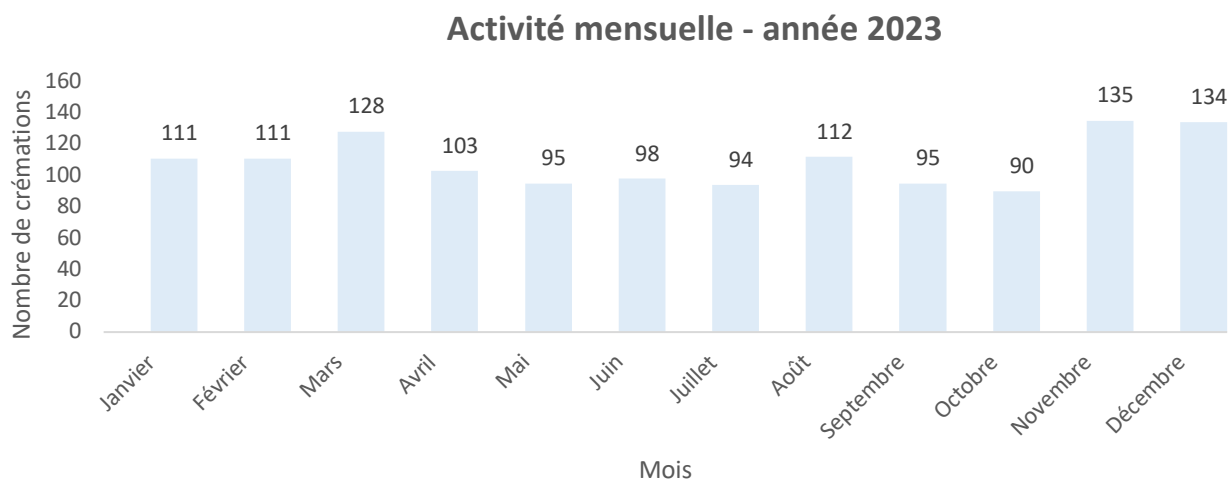


En région Ile-de-France, le nombre de décès est resté stable entre 2021 et 2022. Durant cette même période, le nombre de crémations réalisé a progressé de 1,1%.

4 LES INDICATEURS D'ACTIVITE DU CREMATORIUM

4.1 Détail de l'activité

Nombre de crémations et autres prestations réalisées	2023	2022	2021
Crémations			
<i>Formules comprenant la mise à disposition de la salle de cérémonie pour une durée de 30 min, l'accompagnement d'un maître de cérémonie et la mise à disposition de la salle de convivialité :</i>			
Crémation adulte	1 168	1 149	976
Crémation enfant de 1 à 12 ans avec ou sans cérémonie		1	1
Crémation enfant de moins d'un an avec ou sans cérémonie	7	15	9
Crémation d'une personne dépourvue de ressources suffisantes, domiciliée ou décédée sur la commune de Corneilles-en-Parisis			
Crémation adulte sans présence famille	98	87	83
Crémation d'un reliquaire d'exhumation inférieur à 90 cm	17	41	
Crémation d'un reliquaire d'exhumation 90 cm à 120 cm	5	3	7
Crémation d'un reliquaire supérieur à 120 cm	11	6	
Crémation d'exhumation administrative			12
Crémation d'un conteneur de pièces anatomiques < 30 kg			
Crémation d'un conteneur de pièces anatomiques < 60 kg			
Total des crémations estampillées	1 306	1 302	1 088
Autres prestations détaillées			
Salle de recueillement – 30 minutes supplémentaires			
Salle de recueillement sans crémation - 60 minutes	1	4	2
Salle de recueillement sans crémation - 60 minutes supplémentaires			
Retransmission de la cérémonie en direct			
Création et envoi d'un enregistrement numérique			
Fourniture d'une urne de 4l avec sa plaque			
Plaque d'identité sur l'urne			
Plaque de mémoire ou gravure sur stèle au jardin du souvenir	41		
Conservation de l'urne au crématorium			
Caution pour frais de garde de l'urne			
Conservation de l'urne au crématorium entre 0 et 3 mois			
Conservation de l'urne au crématorium entre 3 et 12 mois			
Conservation de l'urne au crématorium au-delà de 12 mois et dispersion	1		



Le crématorium de Corneilles-en-Parisis a réalisé 1 273 crémations (hors exhumations) en 2023, soit une hausse de de 1.7% par rapport à 2022. L'activité sur les mois de novembre et décembre a été particulièrement élevée.

4.2 Évolution de l'activité par rapport aux établissements voisins

Crématoriums	Année 2022	Année 2021	Variation	Taux de variation
Corneilles-en-Parisis	1 306	1 302	4	0,3%
Nanterre	1 918	2 003	-289	- 4,2%
Saint-Ouen-l'Aumône	1 629	1 833	-398	-11,1%
Villetaneuse	1 229	1 714	236	-28,3%

En 2022, le Crématorium de Corneilles-en-Parisis a maintenu un niveau d'activité similaire à celui de l'année 2021, contrairement aux établissements voisins qui ont tous recensés une baisse du nombre de crémations réalisées.

4.3 L'accueil des familles

4.3.1 L'utilisation des salles de cérémonie

Le crématorium de Corneilles-en-Parisis dispose de deux salles de cérémonie, mises à disposition de toutes les familles qui souhaitent rendre un dernier hommage à leur défunt préalablement à la crémation ou l'inhumation. En 2023, 1 174 familles ont été accompagnées pour un dernier hommage, ce qui représente un taux de recueillement de 92 % par rapport au nombre des crémations réalisées sur cette période (hors crémations d'exhumation).

4.3.2 L'espace de convivialité

Le crématorium dispose également d'un espace de convivialité permettant aux familles de se réunir, à l'issue du dernier hommage pour partager une collation.

Tout comme les salles de cérémonie, l'espace de convivialité peut être mis à disposition des familles ayant fait le choix d'une inhumation.

Comme le prévoit la grille tarifaire de la concession, le salon des retrouvailles est à disposition gratuitement sur réservation. Le crématorium propose, aux familles qui le souhaitent, des formules de restaurations assurées par un traiteur qui ont été préalablement négociées en termes de contenus, selon les différents moments de la journée.

4.3.3 La dispersion des cendres dans l'espace aménagé

Conformément à la convention de concession du service public de crémation, un espace de dispersion, complémentaire à celui déjà existant dans le cimetière de Corneilles-en-Parisis, a été aménagé.

Le crématorium a fait l'acquisition d'une stèle mémorielle qui a été installée à proximité de l'espace de dispersion. Pour les familles qui le souhaitent, une plaque de mémoire peut y être fixée, selon les conditions tarifaires définies dans le cadre de la concession.

5 LES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE

5.1 La mission de service public

Le personnel du crématorium assure au quotidien :

- L'accueil des familles et des professionnels ;
- L'information des familles sur la crémation, le fonctionnement de l'établissement et les dispositions législatives applicables, notamment en ce qui concerne la destination des cendres
- La gestion des dossiers et la programmation des crémations ;
- La prise en charge des cercueils ;
- L'organisation des cérémonies à la demande des familles ou de leurs mandataires ;
- L'organisation d'un moment de convivialité à la demande des familles ou de leurs mandataires ;
- Les prestations de crémation ;
- La conservation de l'urne cinéraire au crématorium, selon les dispositions réglementaires en vigueur ;
- La remise des urnes ou, le cas échéant, la dispersion des cendres dans l'espace cinéraire réservé à cet usage.

5.2 Les moyens humains

5.2.1 Les salariés

Le personnel du crématorium est constitué de quatre collaborateurs :

Nom	Date d'entrée	Fonction	Qualifications	Date de sortie
Aurélie Nicollet*	12/11/2018	Responsable	Assistant funéraire niveau IV <i>Espagnol lu, écrit et parlé</i>	12/06/2023
Olivier Sennerich	22/10/2018	Responsable <i>depuis le 12/06/2023</i>	Conseiller funéraire échelon III <i>Anglais lu, écrit et parlé</i>	
Aleksandra Lipatova	09/11/2020	Agent de crémation	Conseiller funéraire échelon III <i>Russe lu, écrit et parlé</i>	
Lucie Goulois	01/03/2022	Agent de crémation	Formation en cours	
Matthieu Romano	01/06/2023	Agent de crématorium	Formation en cours	

**Madame Aurélie Nicollet a bénéficié d'une mutation interne au sein de notre groupe afin de prendre la direction du crématorium de Challans, ouvert en 2023.*

5.2.2 Les formations

Monsieur Matthieu Romano suivra la formation de conseiller funéraire au premier semestre 2024.

5.2.3 Évolution de la convention collective

Le personnel de la société du Crématorium de Corneilles-en-Parisis dépend de la Convention collective nationale des pompes funèbres du 1er mars 1974, étendue par arrêté du 17 décembre 1993 JORF 28 janvier 1994.

Des accords ont été conclus en 2023 :

- Accord du 1^{er} février 2023 relatif aux salaires minima conventionnels
- Avenant du 30 mai 2023 relatif à l'accord paritaire du 8 mars 2022 relatif à la mise en place d'un dispositif de participation

5.2.4 L'assistance de la société mère

La société Generys accompagne la gestion de l'établissement et plus généralement la mise en œuvre du contrat de concession par le biais d'une convention d'assistance et de prestations conclue avec la société dédiée à l'exécution du service : « Crématorium de Corneilles-en-Parisis ».

5.3 Les relations avec les usagers

Le Crématorium de Corneilles-en-Parisis dispose d'un site internet présentant l'établissement, les services, les tarifs et les différentes dispositions législatives en vigueur (notamment concernant la destination des cendres) et permettant aux opérateurs funéraires d'accéder à l'espace de réservation en ligne.

Les tarifs applicables, la liste des opérateurs funéraires habilités du département et le règlement de service sont librement consultables à l'accueil de l'établissement.

Une brochure de présentation de l'établissement a été conçue, elle est mise à disposition du public et distribuée aux opérateurs funéraires.

5.3.1 Les horaires d'ouverture

Le Crématorium de Corneilles-en-Parisis est ouvert au public :

- du lundi au vendredi : de 9h à 17h30
- le samedi : de 9h à 13h30

Les opérateurs funéraires peuvent consulter les disponibilités du crématorium et effectuer des réservations 24h/24 et 7j/7 via la solution de réservation en ligne dédiée à l'établissement et accessible depuis son site internet www.crematorium-cormeillesenparisis.fr.

5.3.2 La dématérialisation

Comme mentionné précédemment, le crématorium de Corneilles-en-Parisis dispose d'un site de réservation en ligne accessible aux opérateurs funéraires qui en font la demande. Cette plateforme permet également aux entreprises de compléter les dossiers défunts et de transmettre les documents du dossier de crémation sous format dématérialisé.

Votre collectivité bénéficie d'un accès à ce site permettant de visualiser le suivi de l'activité du crématorium.

Les factures sont transmises aux opérateurs funéraires sous format dématérialisé et, comme pour l'ensemble du Groupe Generys, la société du Crématorium de Corneilles-en-Parisis met en œuvre une gestion dématérialisée des factures d'achat (Dext), des notes de frais et de la paie des collaborateurs (Factorial) et plus généralement de sa comptabilité (Cogilog).

5.3.3 Les actions de communications

Le 1^{er} novembre 2023, le crématorium a organisé une journée portes-ouvertes. Malgré les affichages mis en place, le crématorium n'a pas reçu de visiteur.

5.3.4 Le règlement de service

Le règlement de service a été approuvé par délibération du conseil municipal le 11 avril 2019. Il définit les conditions d'accès et le déroulement des différentes prestations proposées par l'établissement.

5.4 Le principe d'égalité du service

Le groupe Generys n'exerce pas d'activité de pompes funèbres dans le secteur géographique du crématorium de Corneilles-en-Parisis, ce qui garantit aux opérateurs funéraires et à votre collectivité une parfaite transparence et neutralité dans la gestion des accueils et des réservations.

De plus, le site de réservation en ligne permet aux opérateurs de pompes funèbres de visualiser les disponibilités du crématorium au moment souhaité et de choisir un horaire disponible en toute autonomie et en adéquation avec l'organisation générale des funérailles.

L'établissement est ouvert à toutes les familles souhaitant organiser une cérémonie, que ce soit pour une crémation ou une inhumation, mais aussi à tous les cultes et leurs représentants. Les salles de cérémonie peuvent être mises à disposition une heure ou deux heures selon les volontés des proches.

5.5 Le principe de qualité du service

5.5.1 La mesure de la qualité du service rendu

Un livre d'or est tenu à la disposition des personnes qui souhaitent laisser une appréciation au crématorium sur le déroulement de leur accueil dans l'établissement et de l'accompagnement mis en œuvre par l'équipe.

Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un questionnaire numérique dédiée aux familles afin qu'elles puissent nous faire part de leurs impressions quant à l'accueil, l'accompagnement et la qualité de service mis en œuvre.

5.5.2 L'organisation de cérémonies personnalisées

Le personnel de l'établissement, en collaboration avec les opérateurs funéraires mandatés, propose aux familles de les accompagner dans la personnalisation de la cérémonie (musiques, textes, photos...).

Un collaborateur contacte préalablement la famille afin de lui expliquer le déroulement de son accueil au crématorium, les possibilités de personnalisation et afin de répondre à l'ensemble de ses interrogations.

La famille peut transmettre des photos, musiques ou vidéos au personnel de l'établissement afin qu'il prépare un diaporama qui sera diffusé durant le moment de recueillement, en s'adaptant aux différents souhaits de la famille.

5.5.3 Les réclamations ou incidents

Aucune réclamation ou incident n'est à déplorer sur l'année 2023.

5.5.4 La certification de services

Le groupe Generys travaille à la mise en œuvre d'une labellisation pour l'ensemble des crématoriums dont la gestion lui est confiée, en association avec Bureau Veritas certifications. L'entreprise vise l'obtention de cette certification en 2024/2025.

Dans le cadre de cette démarche, le crématorium sera audité annuellement par Bureau Veritas sur base du référentiel établi.

5.5.5 Le comité d'éthique

Nous nous tenons à disposition de la Ville de Corneilles-en-Parisis afin d'instaurer de façon coordonnée un comité d'éthique dédié au service public de crémation. Ce comité permettra de suivre le fonctionnement du crématorium dans ses aspects humains et qualitatifs, notamment dans la relation avec les familles, les entreprises funéraires, les représentants des différents cultes et les collectivités territoriales. Gage de transparence dans la gestion de l'établissement, il aura également pour objectif de s'assurer de la satisfaction des usagers dans les règles du service public, et de considérer des évolutions du service et des équipements visant à l'amélioration des prestations proposées.

5.6 Le principe de continuité du service

Le personnel de l'établissement, avec le soutien du groupe Generys, met tout en œuvre pour assurer la continuité du service public de crémation.

En cas d'incident technique majeur impactant la continuité de l'activité, le crématorium avertira l'ensemble des professionnels et les orientera vers un établissement voisin.

5.6.1 Les arrêts programmés du service

L'établissement disposant de deux appareils de crémation avec unité de filtration individuelle, les maintenances et entretiens des équipements sont planifiés de manière échelonnée afin d'assurer la continuité du service public.

5.6.2 Les perturbations du service liées à des incidents

L'établissement a rencontré plusieurs perturbations du réseau fibre en juin et septembre 2023 qui ont engendré des difficultés dans la réalisation du service.

6 LE TARIF DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS

6.1 La grille tarifaire TTC de l'établissement

Les tarifs ont été révisés au 1^{er} janvier 2023, en application de la formule de révision prévue au contrat de concession, après approbation du conseil municipal du 8 décembre 2022.

Prestations	2022	2023
Crémations		
<i>Formules comprenant la mise à disposition de la salle de cérémonie pour une durée de 30 min, l'accompagnement d'un maître de cérémonie et la mise à disposition de la salle de convivialité :</i>		
Crémation adulte	865 €	1 043 €
Crémation enfant de 1 à 12 ans avec ou sans cérémonie	433 €	521 €
Crémation enfant de moins d'un an avec ou sans cérémonie	216 €	261 €
Crémation d'une personne dépourvue de ressources suffisantes, domiciliée ou décédée sur la commune de Cormeilles-en-Parisis	Gratuit	Gratuit
Crémation adulte sans présence famille	649 €	783 €
Crémation d'un reliquaire supérieur à 120 cm contenant des restes mortels	649 €	783 €
Crémation d'un reliquaire de 90 cm à 120 cm contenant des restes mortels	433 €	521 €
Crémation d'un reliquaire inférieur à 90 cm contenant des restes mortels	216 €	261 €
Crémation d'exhumation administrative	433 €	521 €
Crémation d'un conteneur de pièces anatomiques < 30 kg	216 €	261 €
Crémation d'un conteneur de pièces anatomiques < 60 kg	433 €	521 €
Autres prestations détaillées		
Salle de recueillement – 30 minutes supplémentaires	73 €	inclus
Salle de recueillement sans crémation – 60 minutes	219 €	265 €
Salle de recueillement sans crémation – 60 minutes supplémentaires	73 €	inclus
Retransmission de la cérémonie en direct	230 €	inclus
Création et envoi d'un enregistrement numérique	60 €	inclus
Fourniture d'une urne de 4l avec sa plaque	40 €	48 €
Plaque d'identité sur l'urne	30 €	37 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	72 €	inclus
Plaque de mémoire ou gravure sur stèle au jardin du souvenir	n/a	45 €
Conservation de l'urne au crématorium		
Caution pour frais de garde de l'urne		
Conservation de l'urne au crématorium entre 0 et 3 mois	Gratuit	Gratuit
Conservation de l'urne au crématorium entre 3 et 12 mois	164 €	199 €
Conservation de l'urne au crématorium au-delà de 12 mois et dispersion	164 €	199 €

6.2 La gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes

Le crématorium assure la gratuité des crémations de personnes dépourvues de ressources suffisantes, décédées ou domiciliées au sein de la commune de Corneilles-en-Parisis et pour lesquelles la ville prend en charge l'organisation des obsèques.

Il n'y a pas eu de crémation de personnes dépourvues de ressources suffisantes en 2023.

6.3 L'évolution des tarifs

Les tarifs prévus dans la convention de concession ont été révisés au 1^{er} janvier 2023, après approbation par le conseil municipal en date du 8 décembre 2022.

Conformément à la convention de délégation de service public (article 27.6), les tarifs sont révisés annuellement au 1^{er} janvier de chaque année, sur accord de la collectivité et en application de la formule de révision prévue dans le contrat.

6.3.1 Les clauses de révision

Les tarifs et les redevances, sont révisés en application des formules de révision définies dans l'avenant 1 au contrat de concession, signé le 20 février 2021 :

TARIFS CREMATION et REDEVANCE FORFAITAIRE					
	Part Fixe	INSEE 0105379747 Indice brut moyen sur 12 mois de la production industrielle (base 100 en 2015) – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (NAF rev2, niveau section poste D)	INSEE 001565196 Indice mensuel du coût horaire du travail révisé – Salaires et charges – Dans le secteur : Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 poste N) – Base 100 en décembre 2008	Moniteur des TP FSD1 , Frais et services divers Modèle de référence numéro 1	
K₀ =	0,20	0,11	0,16	0,53	1,00

TARIFS AUTRES PRESTATIONS ET MEMORIALISATION					
	Part Fixe	INSEE 001617112 Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) – Base 100 au 1 ^{er} trimestre 2010	INSEE 001565196 Indice mensuel du coût horaire du travail révisé – Salaires et charges – Dans le secteur : Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 poste N) – Base 100 en décembre 2008	Moniteur des TP FSD1 , Frais et services divers Modèle de référence numéro 1	
K₀ =	0,20	0,11	0,16	0,53	1,00

FRAIS DE CONTRÔLE					
	Part Fixe	INSEE 010546177 - Indice des prix de production des services français aux entreprises françaises – BtoB – CPF 71,20 – Services de contrôle et analyses techniques			
K₀ =	0,20	0,8			1,00

7 LA GARANTIE TOTALE

7.1 Réserves sur la construction

Plusieurs réserves ont été émises lors de la réception des travaux du fait de non-conformités et de malfaçons sur la construction. Des mises en demeure ont été réalisées auprès des entreprises concernées et des contentieux sont en cours pour les réserves non levées ainsi que les retards importants du chantier.

Différentes entreprises interviennent depuis 2021 pour d'ores et déjà effectuer les réparations associées à des malfaçons :

Date	Intervenant	Description
02/02	ETS DAVID	Asservissement et mise en conformité électrique
28/02	GD TRAVAUX	Remise à l'état initial – déblais merlon et reconstitution du terrain
05/03	FABRICE DELAROCHE	Réparation pour donner suite au dégât des eaux issu de la climatisation
04/05	RECORD PORTES AUTOMATIQUES	Remise en service des portes automatiques

7.2 La conformité et les vérifications

Les équipements de crémations et les rejets de gaz ont fait l'objet d'un contrôle de conformité, effectué par la société CERECO, le 2 décembre 2022 ; les résultats et les rejets atmosphériques étaient conformes aux dispositions en vigueur. Ce contrôle sera renouvelé en 2024.

Un contrôle complet du bâti et des installations a été réalisé par la société *Funéraire de France* le 29 octobre 2020, les résultats étaient conformes aux dispositions réglementaires en vigueur. Ce contrôle sera renouvelé en 2026.

D'autres contrôles réglementaires ont été effectués en 2023 :

Date	Intervenant	Description
17/01	APAVE	Contrôle des installations gaz
16/05	SIA	Vérification des extincteurs
27/07	APAVE	Contrôle des installations électricité
07/08	APAVE	Contrôle des appareils de levage
13/11	APAVE	Contrôle des installations gaz

7.3 Les opérations d'entretien et de maintenance des installations techniques

Conformément à la convention de concession (article 21), le concessionnaire assure l'intégralité des opérations d'entretien et de maintenance afin d'assurer le bon fonctionnement des installations et la continuité du service public.

Dans ce contexte, il a été procédé à plusieurs opérations de dépannage et de maintenance durant l'année 2023 :

Date	Intervenant	Description
02/02	AXED	Réparation porte d'entrée pour donner suite à effraction (cambriolage)
26/05	IMD ENERGIE	Maintenance des installations chauffage et climatisation
20/07	J2R	Réfection des robinetteries sanitaires
20/07	SELECTA	Réparation fontaine à eau
21/07	IMD ENERGIE	Intervention dépannage groupe froid
24/07	FACULTATIVE TECHNOLOGIES	Maintenance appareil de crémation 1
08/09	FACULTATIVE TECHNOLOGIES	Nettoyage chaudière appareil 2
28/09	ALSOTEL	Dépannage réseau fibre
29/09	GD TRAVAUX	Travaux sur portail de l'entrée principale
29/09	SELECTA	Réparation distributeur automatique de boissons
20/10	FACULTATIVE TECHNOLOGIES	Ramonage chaudière appareil 2
30/10	AXED	Maintenance porte d'entrée
07/11	SELECTA	Réparation groupe froid fontaine à eau
08/11	IMD ENERGIE	Maintenance des installations chauffage et climatisation
14/11	FACULTATIVE TECHNOLOGIES	Intervention fuite chaudière
26/12	FACULTATIVE TECHNOLOGIES	Maintenance appareil de crémation 2

7.4 Les opérations de Gros Entretien et Renouvellement (GER)

Le GER correspond aux dépenses de rénovation des locaux et des extérieurs ainsi que du renouvellement des mobiliers et des équipements techniques.

Conformément à l'annexe 14 du contrat de concession, le budget du GER a été évalué à 308 500 €. Ce budget fait l'objet d'une dotation annuelle de 11 018 € lissée sur 28 années d'exploitation.

Aucune dépense de GER n'a été réalisée sur la période.

	Budget prévisionnel	2023	Total cumulé	Solde restant
Dotation	308 500 €	11 018 €	34 064 €	274 436 €
Dépenses réelles		0 €	0 €	308 500 €

7.5 Travaux d'extension du parking

Conformément au projet présenté à la Ville de Corneilles-en-Parisis, il a été procédé aux travaux d'extension du parking :

- Création de 27 places supplémentaires (*mais suppression de 2 places*) pour un total de 55 places
- Création d'une noue paysagère sur tout le périmètre de la DPS du Crématorium
- Ajout d'un portail sur la voie d'accès au cimetière
- Sécurisation du collecteur eau par un mur gabion
- Création de 3 places de stationnement pour le personnel

Ces travaux, réalisés en février 2023, ont été confiés à la société GD TRAVAUX.

8 LES BIENS ET LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

8.1 Les biens de retour, biens de reprise et biens propres

Les dispositions sont définies à l'article 9 du contrat de concession du service public.

Un inventaire des biens, établi au 31/12/2023, est joint en annexe 1 du rapport.

8.2 Les engagements contractuels

Outre les engagements contractuels avec le personnel de l'établissement, la société dédiée à l'exploitation du crématorium a souscrit différents contrats liés à l'exploitation :

Date	Description	Prestataire	Echéance
20/11/2018	Valorisation des restes métalliques issus des crémations	Orthometals	Contrat annuel
26/03/2020	Abonnement Internet	Orange	
08/04/2020	Assurance Multirisque Professionnelle	Add Value / MMA	Contrat annuel
10/04/2020	Valorisation des déchets non dangereux produits	Azur syndicat mixte	Acte engagement annuel
20/04/2020	Maintenance du contrôle d'accès, sécurité incendie et télémaintenance contre l'intrusion	Alsotel	Convention annuelle avec tacite reconduction
01/12/2020	Entretien des locaux	KDT nettoyage	Contrat annuel avec tacite reconduction

08/04/2020	Garantie constructeur des équipements de crémation*	Facultatieve Technologies	07/04/2024
30/11/2020	Location distributeur de boissons	Selecta	30/10/2025
05/07/2021	Vérification des installations de levage, portes, échelles et EPI	APAVE	Contrat annuel avec tacite reconduction
05/07/2021	Vérification des installations thermiques fluides	APAVE	Contrat annuel avec tacite reconduction
05/07/2021	Vérification des installations électriques	APAVE	Contrat annuel avec tacite reconduction
05/07/2021	Vérification périodique des extincteurs	Protect Devil	05/07/2023
23/09/2021	Location imprimante multifonctions	Ricoh	22/09/2026
22/11/2021	Entretien des espaces verts	Espace déco	Contrat annuel avec tacite reconduction
31/03/2022	Fourniture Gaz	SEFE Energie	01/04/2025
01/01/2023	Entretien des portes automatiques	AXED	Contrat annuel avec tacite reconduction
27/05/2023	Entretien des équipements génie climatique	IMD Energie	26/05/2024
01/06/2023	Fourniture électricité	ENI	31/05/2026

* Les équipements de crémation sont couverts par une garantie du constructeur durant 4 années. A échéance, un contrat de garantie totale pièces et main d'œuvre, calculé sur base d'un prix unitaire par crémation, sera conclu avec cette société.

9 LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DE LA CONCESSION

Dans un souci de transparence et de garantie de la fiabilité des données financières pour la ville de Corneilles-en-Parisis, une société dédiée exclusivement à l'exécution du contrat de concession a été constituée.

Les comptes annuels sont joints en annexe 3 du rapport annuel.

9.1 Les fonds issus du recyclage des métaux

La collecte et le recyclage des restes métalliques issus des crémations sont confiés à la société Orthométal. A ce titre, le crématorium a perçu 21 110,67 € au cours de l'année 2023.

Cette somme a été intégralement reversée à la collectivité.

9.2 La redevance

Les modalités de calcul des redevances versées à la collectivité ont été définies dans l'article 30 de la convention de concession au vu du compte d'exploitation prévisionnel.

En 2023, les montants dus à la collectivité étaient composés comme suit :

Nature des redevances	2022	2023	Total cumulé DSP
Redevance d'Occupation du Domaine Public	21 679,00 €	26 140,00 €	148 865,00 €
Redevance de performance (partie fixe)	33 181,00€	34 089,00 €	99 565,00 €
Redevance de performance (partie variable)	44 879,00 €	54 781,00 €	145 476,41 €
Redevance pour frais et contrôles	4 000,00 €	4 103,00 €	28 103,00 €
Total des redevances	103 739 €	119 113 €	422 009,41 €

9.3 Les recettes d'exploitation

Le chiffre d'affaires de l'année 2023 se décompose de la manière suivante :

- Le crématorium de Corneilles en Parisis a réalisé un chiffre d'affaires de 1 095 591 €, correspondant aux prestations définies dans le cadre de la convention de concession et à leurs tarifs associés.
- Les autres produits de l'exercice comprennent majoritairement les fonds issus du recyclage des métaux.

9.4 Les charges d'exploitation

9.4.1 Les achats de matières premières et autres approvisionnements

Ces postes de charges comprennent l'approvisionnement de réactif nécessaire au fonctionnement des unités de filtration des fumées, ainsi que l'achat des estampilles utilisées pour l'identification et la traçabilité des crémations, les plaques d'identification des défunts sur la stèle mémorielle de l'espace de dispersion des cendres, etc.

9.4.2 Les autres achats et charges externes

Eau, électricité, gaz : les postes d'énergie regroupent les consommations liées aux bâtiments et aux équipements de crémation. Ces charges sont en grande partie variables et évoluent selon le niveau d'activité de l'établissement.

Consommations	Volume annuel	Moyenne mensuelle	Ratio 2023 par crémation	Ratio 2022 par crémation
Eau	161 m ³	13,42 m ³		
Gaz	944 506 kW/h	78 709 kW/h	723,20 kW/h	677,90 kW/h
Électricité	107 937 kW/h	8 995 kW/h	82,65 kW/h	77,55 kW/h

Fournitures et petits équipements (comptes 606300 à 606810) : Ces postes de charges regroupent les dépenses des fournitures, produits et petits équipements nécessaires à l'exploitation du crématorium (entretien, maintenance, personnel, administratif, petits matériels informatiques...).

Location mobilière : Cette dépense correspond au loyer de la mise à disposition du distributeur de boissons et la location de l'imprimante multifonctions.

Entretien et réparations sur biens : Ce poste comprend les différentes opérations d'entretien et maintenance réalisées sur le bâtiment et les équipements ainsi que les charges liées aux prestations de la société d'entretien et celle d'entretien des espaces verts.

Vérifications réglementaires : Ce poste comprend les dépenses effectuées dans le cadre des contrôles des équipements et des installations, comme présentés dans le chapitre 7 du présent rapport.

Assurances : les cotisations comprennent les assurances liées à la construction (dommage-ouvrage) et les assurances liées à l'exploitation (responsabilité civile et multirisques).

Honoraires (comptes 622) : Ces postes de charges incluent les honoraires des prestataires extérieurs (prestations juridiques, sociales, administratives, comptables, actes et contentieux...). Ils comprennent également les frais liés à la convention de prestations conclue avec le groupe Generys, comme décrit dans le chapitre 5.2.3 du présent rapport.

Annonces et insertions : Correspond aux dépenses des publications engagées pour la société du Crématorium de Corneilles-en-Parisis.

Dons de recettes de valorisation des résidus métalliques : Correspond aux versements des fonds issus du recyclage des métaux à la Ville de Corneilles-en-Parisis.

Frais de déplacement et de missions : Ce poste comprend les frais des collaborateurs et principalement des frais de restauration.

Télécommunication : Ce poste de charges regroupe les frais liés à la téléphonie fixe et mobile ainsi qu'à l'accès internet de l'établissement. Il comprend également les abonnements d'accès à certains logiciels utilisés par l'établissement (ClicRdv pour le système de réservation en ligne et Dext pour la comptabilité).

Frais bancaires : correspond aux frais liés aux mouvements et à la gestion des comptes bancaires de la société dédiée.

9.4.3 Impôts et taxe

Les impôts et taxe comprennent la taxe d'apprentissage et formation professionnelle continue, la CVAE, ainsi que les redevances liées à la collecte des déchets par le syndicat Azur.

9.4.4 Salaire et traitement / charges sociales

Ces postes regroupent les salaires et les charges associés aux collaborateurs de l'établissement.

En corrélation avec le niveau d'activité de l'établissement, l'équipe est composée de 4 personnes à temps plein.

9.4.5 Dotations aux amortissements et provisions

Le détail des immobilisations et amortissements est joint en annexe 2. Le montant des amortissements figurant dans le compte de résultat correspond aux amortissements de caducité (amortissement sur la durée de la concession).

Comme mentionné dans le chapitre 7.3 du présent rapport, la société d'exploitation a comptabilisé une provision d'exploitation, calculée sur les opérations amortissables du programme de Gros Entretiens et réparations comme prévu au contrat de concession.

9.4.6 Autres charges

Les autres charges comprennent principalement les redevances versées à la collectivité dans le cadre de la concession. Les montants sont détaillés dans le chapitre 9.1 du présent rapport.

9.5 Le compte de résultat

9.5.1 Les résultats de l'année 2023

Résultat d'exploitation : Le crématorium présente un résultat bénéficiaire pour cette troisième année complète d'activité, grâce à un niveau d'activité supérieur aux prévisions initiales.

Résultat financier : Les charges financières correspondent majoritairement aux intérêts des emprunts souscrits dans le cadre de la construction du crématorium et des comptes-courants.

Résultat exceptionnel : Le résultat exceptionnel essentiellement la gestion des litiges associés à la construction du crématorium (pénalités auprès des entreprises pour les retards et les levées de réserves assurées par d'autres sociétés).

9.5.2 Le compte rendu sur les biens et immobilisations

L'inventaire est joint en annexe 1.

La liste des immobilisations et le détail des amortissements en annexe 2 du présent rapport.

Les dotations aux amortissements comprennent l'ensemble des investissements réalisés dans le cadre de la construction de l'établissement. L'ensemble des biens de retour sera intégralement amorti sur la durée de la délégation.

9.5.3 L'état de variation du patrimoine immobilier

L'état des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2023 est joint en annexe 2 du présent rapport.

11 ANNEXES

1. Inventaire
2. Liste des immobilisations
3. Acquisition et cessions au cours de l'année 2023
4. Les comptes annuels
5. Attestations assurances